

Durée : 2 jours soit : 14 heures

Objectifs de la formation :

Connaître la réglementation, les spécificités techniques et les risques liés à la conduite de cette catégorie d'engins de chantier. Permettre à l'employeur de renouveler la délivrance de l'autorisation de conduite correspondante. Obtenir le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité ou CACES® R.482 (valide 10 ans)

Méthodes et moyens pédagogiques :

La société FORMATION BOUQUINET utilise des méthodes en exposant, en reformulant, en questionnant, en démontrant, en illustrant et en corrigeant les candidats.

Pré requis :

Tout personnel destiné à la conduite d'engins de chantier et possédant les aptitudes physiques et psychotechniques requises.

Avoir déjà obtenu des CACES® en engins de chantier.

Se présenter à la formation et aux tests pratiques avec les Equipements de Protection Individuelles : un gilet rétro-réfléchissant, une paire de chaussures de sécurité, une paire de gants de manutention, un casque de chantier, les EPI nécessaires adaptés à l'engin et à son environnement et une pièce d'identité.

Etre âgé de plus de 18 ans, être apte médicalement, comprendre oralement le français et maîtriser les 4 opérations de calcul de base.

Le candidat doit être titulaire de la catégorie de permis de conduire correspondant (Selon l'article L221-1)

Public concerné :

Tout personnel destiné à la conduite des engins de chantier.

Référent pédagogique : Christian BIDEAU

Formation Théorique : 0,5 jour soit 3,5 heures

J1AM Connaissances générales
 Technologie des engins de chantier
 Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de CACES®
 Règles de circulation applicables aux engins de chantier
 Risques liés à l'utilisation des engins de chantier
 Exploitation des engins de chantier
 Vérifications d'usage des engins de chantier

Formation Pratique 0,5 jour soit 3,5 heures

J1PM Prise de poste et vérification
 J1PM Conduite sur la (ou les) catégorie(s) d'engin(s) de chantier prévus sur la convention.
 J1PM Manoeuvres
 J1PM Fin de poste
 J1PM Opérations d'entretien quotidien
 J1PM Maintenance
 J1PM Conduite au moyen d'une télécommande (en option)
 J1PM Chargement / déchargement sur porte-engins (en option pour certaines catégories)

Temps d'appropriation et d'échanges et évaluation de la satisfaction des stagiaires (15 min)

Test CACES® 1 jour soit 7 heures

J2AM Test d'évaluation théorique (QCM) et pratique réalisé par une personne qualifiée dénommée "testeur" selon le référentiel des connaissances théoriques et pratiques de la Recommandation R.482 de la CNAM.

Le candidat apposera sa signature le matin puis l'après-midi sur un émargement.

En option : Pendant la formation, il y a possibilité de passer le test AIPR OPERATEUR. Dans ce cas, cocher l'option sur la convention de formation.